

La qualité de l'emploi s'apprécie notamment au regard de la nature du contrat de travail et de la quotité de temps travaillé. Les questions de stabilité de l'emploi, de flexibilité et de précarité se posent d'autant plus dans un contexte économique tendu. Avec près de 7 salariés sur 10 en contrat de travail à durée indéterminée et temps plein, les actifs bretons s'inscrivent globalement dans la moyenne nationale. Pour autant, des disparités et des évolutions contrastées apparaissent au niveau régional par secteurs d'activité, emplois occupés et profils des actifs. Par ailleurs, les pratiques de recrutement et les modalités d'embauche des entreprises bretonnes évoluent avec une envolée des contrats à durée déterminée de très courte durée sur les dernières années. Les disparités infra-régionales sont particulièrement sensibles sur les pratiques d'embauche, alors que les conditions d'emploi, elles, demeurent globalement homogènes d'un territoire à l'autre.

Près de 9 actifs bretons en emploi sur 10 sont salariés

De façon globale, sur les 1,31 millions d'actifs bretons, 88% exercent leur activité professionnelle en tant que salarié. **Les autres actifs**, quant à eux, ont une activité non salariée : ils exercent **en tant qu'indépendant, chef d'entreprise ou aide familial**.

Alors que le nombre d'actifs en Bretagne a augmenté depuis 1999, le nombre de non-salariés a légèrement diminué (-1%). Cette baisse peut être imputée, pour une grande partie, à la diminution du nombre d'exploitants agricoles (non salariés) dans ce secteur sur cette période.

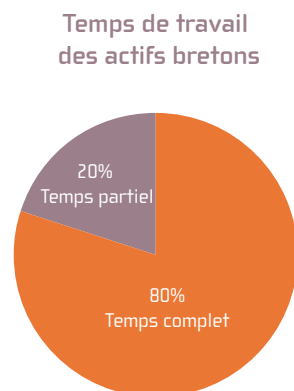
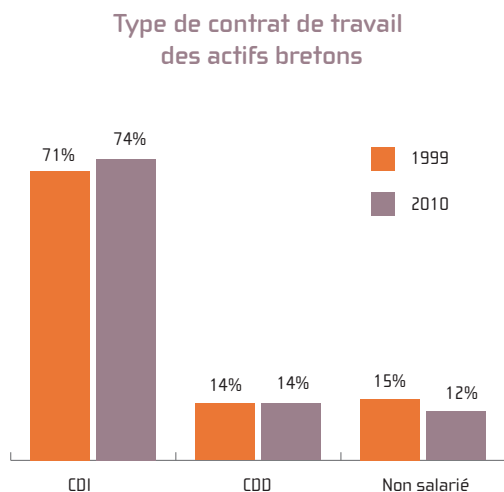
3 actifs bretons en emploi sur 4 sont en CDI

Le Contrat à durée indéterminée (CDI)* reste très largement majoritaire. En effet, **74% des actifs bretons sont en CDI** contre 71% en 1999. Cette progression du CDI est une conséquence de la baisse du nombre de non-salariés notamment dans l'agriculture et le commerce. A noter que le Contrat à durée déterminée (CDD)**, qui concerne 14% des travailleurs en Bretagne, est resté stable sur la même période.

Parallèlement, les actifs bretons ont vu leur situation rester stable sur la question du temps de travail. En effet, **82% d'entre eux sont employés à temps complet** (81% en 1999).

Les conditions d'emploi ont globalement progressé depuis 1999. La part de CDI à temps complet parmi les actifs salariés est de **70% en 2010** contre 68% en 1999.

La part des CDI et du temps complet des salariés bretons est similaire au niveau national

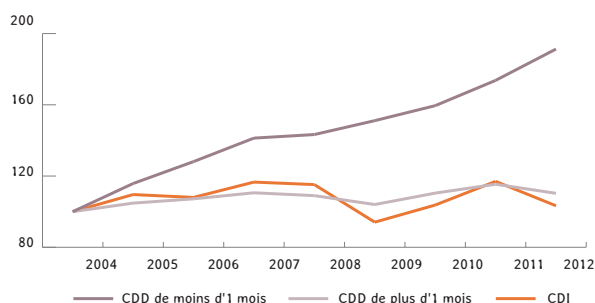


Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

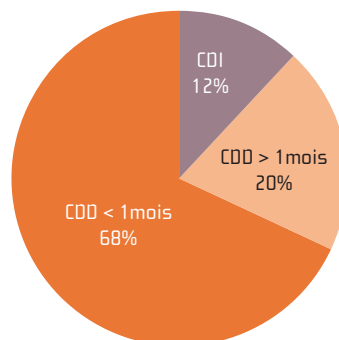
* Y compris les titulaires de la fonction publique - ** Y compris l'intérim

Un doublement des recrutements en CDD très courts depuis 2004

Evolution des embauches de 2004 à 2012



Type de contrats des embauches en 2012



Source : URSSAF - Déclaration unique d'embauche 2012 - Traitement GREF Bretagne

Par rapport à 2004, le nombre d'embauches en CDI est resté plutôt stable : plus de 113 000 recrutements en CDI ont eu lieu en Bretagne en 2012. Ils représentent actuellement 12% des embauches.

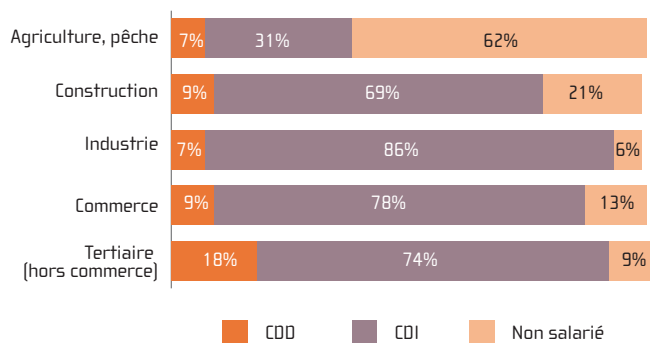
Le nombre d'embauches en CDI a cependant connu des évolutions en lien avec la conjoncture économique. En 2009, il baissait de 18% pour revenir à son niveau antérieur en 2011 et de nouveau connaître une diminution en 2012 (-12%). Parallèlement à ces évolutions, **les recrutements pour contrats très courts (moins d'1 mois) augmentent fortement.** En effet, ceux-ci ont progressé de 91% sur la même période, mais sans rogner sur les recrutements plus durables. Cette évolution semble structurelle : l'augmentation du nombre d'embauches pour des contrats courts a été régulière depuis 8 ans.

Une progression des salariés dans le secteur agricole

Les conditions d'emploi sont largement liées au secteur d'exercice.

Ainsi, **les actifs du secteur agricole sont très majoritairement des non-salariés** : les chefs d'exploitations agricoles tiennent une place prépondérante dans le secteur. Cependant, leur nombre a fortement chuté depuis 1999 alors que le nombre de salariés agricoles a progressé. Ainsi, les non-salariés représentaient 71% des actifs du secteur en 1999 contre 62% en 2010.

Type de contrat de travail selon les secteurs d'activité



Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

Des embauches en CDI plus courantes dans la construction

Le secteur de la construction, outre un nombre important de non-salariés (indépendants et chefs d'entreprise) connaît une faible part de CDD.

Ce constat se vérifie dans les pratiques de recrutement : le secteur de la construction est celui qui recrute le plus souvent en CDI (36% des embauches sont en CDI).

De plus, **les embauches sur contrats très courts restent en retrait dans ce secteur** et connaissent l'évolution la plus faible dans l'économie (+ 4% seulement en 4 ans).

Industrie et commerce : de plus en plus d'embauches en contrats très courts

Les secteurs de l'industrie et du commerce présentent des structures d'emploi similaires. Ils ont tous les deux **une part importante de salariés en CDI** (86% des actifs du secteur industriel et 79% des actifs du secteur du commerce).

De plus, **les embauches en contrats courts ont un poids moins important** dans ces secteurs que la moyenne de l'économie bretonne même si leur nombre a augmenté ces dernières années (+42% dans le secteur de l'industrie et +14% dans le secteur du commerce depuis 2004).

Dans les deux secteurs, la part des CDI reste élevée. En effet, depuis 1999, celle-ci a progressé de +2,5 points dans le secteur industriel au détriment du CDD. Dans le secteur du commerce, l'augmentation de la part des CDI s'est produite alors que le nombre de non salariés baissait (-4 points).

Le CDD plus répandu dans le secteur tertiaire

Au contraire, **le secteur tertiaire est celui qui concentre le plus grand nombre de CDD** (près d'un actif sur cinq dans le secteur travaille sous ce type de contrat). De plus, le recours au CDD court y est plus développé que dans les autres secteurs de l'économie bretonne.

Le secteur tertiaire a en effet connu **une très forte progression des embauches sur contrats courts** (+35% entre 2008 et 2012), ce qui n'a pas encore eu d'impact sur la structure de l'emploi par type de contrat : celle-ci est restée identique à celle de 1999.

Un recours au CDD très variable selon les secteurs

A un niveau plus fin, les secteurs qui comptent une part importante de CDD sont concentrés dans le domaine tertiaire. **Le spectacle vivant est le secteur qui emploie le plus d'actifs en CDD**; son mode de fonctionnement saisonnier et temporaire implique la présence des intermittents du spectacle et explique cette première place. Le deuxième secteur le plus utilisateur de CDD concerne le secteur de la formation professionnelle continue, suivi du secteur des particuliers employeurs et de l'accueil de jeunes enfants (qui comprend notamment les assistants maternels). Vient enfin la Défense (Armées) qui recourt à de nombreux contractuels.

Au contraire, certains secteurs d'activité ont un faible recours au CDD. C'est le cas des secteurs où la part des non-salariés est très importante : commerce de détail sur les marchés, activités de rééducation, élevage...

Les 5 secteurs les plus utilisateurs de CDD

(parmi les secteurs qui comptent plus de 1000 actifs en Bretagne)

Secteurs (A732)	% des actifs en CDD	Nb Actifs en Bretagne
Arts du spectacle vivant	46%	2 500
Formation continue d'adultes	37%	7 650
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	34%	7 510
Accueil de jeunes enfants	32%	22 280
Défense	28%	31 620

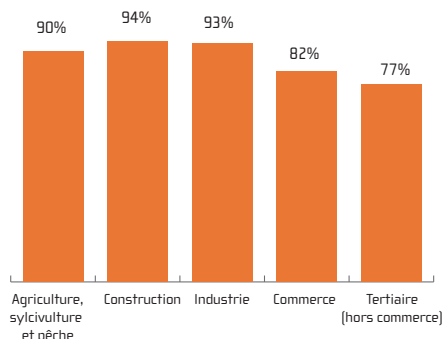
Les 5 secteurs les moins utilisateurs de CDD

Secteurs (A732)	% des actifs en CDD	Nb Actifs en Bretagne
Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	1%	1 060
Rééducation, appareillage et pédicures-podologues	2%	3 780
Élevage d'autres bovins - buffles	2%	3 500
Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie	2%	1 310
Assurance vie	3%	1 190

Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

Le temps partiel surtout répandu dans le secteur tertiaire

Part du temps complet selon le secteur d'activité



De façon globale, **82% des actifs bretons travaillent à temps complet**. Cependant, les conditions d'emploi varient d'un secteur à l'autre. Ainsi, les secteurs de la construction, de l'industrie ou de l'agriculture comptent plus de 90% d'actifs à temps complet. **Le secteur tertiaire est celui qui utilise le plus le temps partiel**. Seuls 77% de ses effectifs travaillent à temps plein. De plus, il s'agit du secteur qui regroupe le plus grand nombre d'actifs dans l'économie bretonne.

Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

Services et soins à domicile, restauration rapide et propreté, des secteurs où le temps partiel est particulièrement développé

Les 5 secteurs les plus utilisateurs de temps partiel

Secteurs (A732)	% des actifs à temps partiel	Nb Actifs en Bretagne
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	67%	7 510
Restauration de type rapide	63%	5 580
Aide à domicile	61%	21 650
Activités des infirmiers et des sages-femmes	59%	6 140
Nettoyage courant des bâtiments	51%	7 650

A un niveau plus fin, les 5 secteurs qui ont recours le plus souvent au temps partiel relèvent tous du secteur tertiaire. **Le secteur des particuliers employeurs arrive en tête avec 67% de temps partiel**, suivi de la restauration rapide marquée par une forte présence d'étudiants dont le temps partiel permet d'aménager un emploi du temps mixte. Le secteur de l'aide à domicile est également un des secteurs les plus utilisateurs de temps partiel.

Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

CONDITIONS D'EMPLOI DES ACTIFS BRETONS

Des conditions d'emploi différenciées selon le métier exercé

Fortement liées aux secteurs d'activité, les conditions d'emploi diffèrent selon le métier exercé. Conformément aux résultats déjà évoqués, **les métiers de l'hôtellerie, tourisme, loisirs, du domaine sanitaire et social, du nettoyage, propreté ou encore de la création artistique sont marqués par une forte présence du temps partiel.** Pour les deux derniers domaines, cette prégnance du temps partiel s'accompagne d'un fort taux de CDD (notamment chez les intermittents du spectacle et les agents de propreté ou agents de service hospitalier).

Qualité de l'emploi selon le domaine de métier
(par rapport aux taux moyens de CDI et de temps complet en Bretagne)

Proportion de CDI : +

Proportion de temps complet : -

- Métiers agricoles
- Métiers commerciaux
- Métiers du tertiaire de bureau

Proportion de CDI : +

Proportion de temps complet : +

- Métiers industriels
- Métiers du gros œuvre du bâtiment
- Métiers de la pêche, mer
- Métiers du transport, logistique

EMPLOIS
LES PLUS
STABLES

Proportion de CDI : -

Proportion de temps complet : -

- Métiers de l'hôtellerie, tourisme, loisirs
- Métiers sanitaires et sociaux
- Métiers artistiques
- Métiers environnement, nettoyage
- Métiers de la sécurité
- Métiers de la communication, médias

EMPLOIS
LES PLUS
PRÉCAIRES

Proportion de CDI : -

Proportion de temps complet : +

- Métiers de la production alimentaire
- Métiers du second œuvre du bâtiment

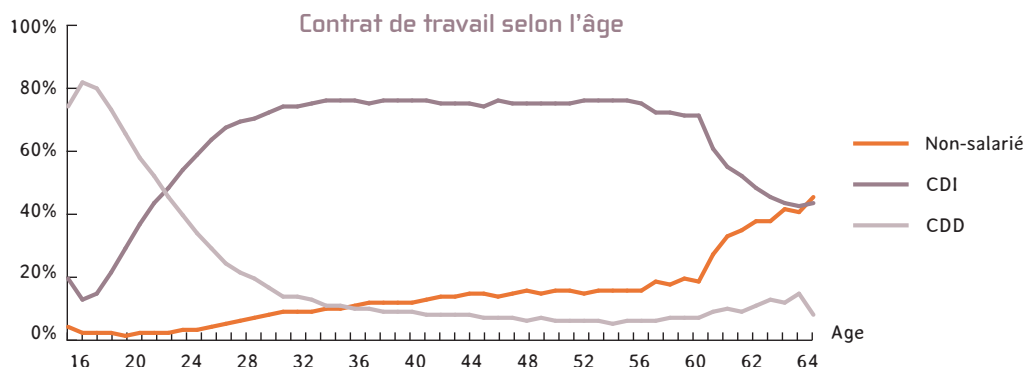
Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

Note de lecture

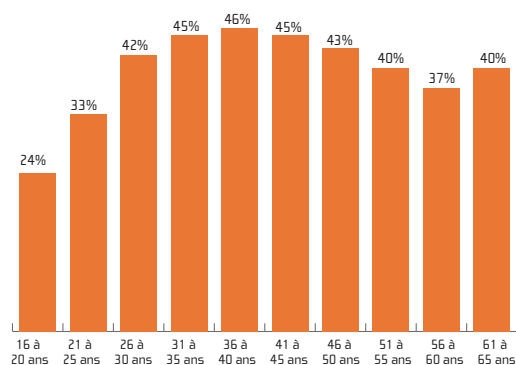
Chaque cadre positionne les grands domaines de métiers par rapport à la moyenne régionale sur la proportion de CDI et sur la proportion de temps complet.

Le CDD plus répandu chez les jeunes

Au-delà du genre, les conditions d'emploi dépendent aussi de l'âge des actifs. Ainsi, **la majorité des jeunes de moins de 23 ans exercent leur activité en CDD**. Après 23 ans, le CDI devient majoritaire et augmente ensuite régulièrement jusqu'à 34 ans. Il plafonne alors aux alentours de 80%. **La part de non salariés augmente également au fil de l'âge**. A partir de 60 ans, de nombreux salariés font valoir leurs droits à la retraite et cessent leur activité professionnelle. Le statut de non-salarié prend alors une place de plus en plus importante, pour devenir majoritaire après 65 ans.



Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

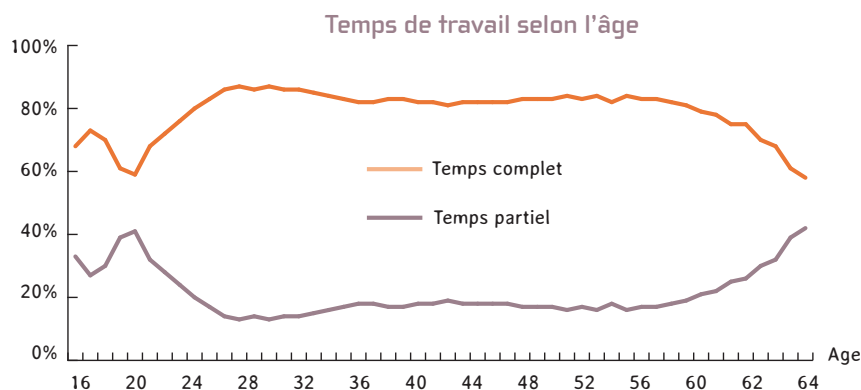


Part des embauches en CDI selon l'âge (hors CDD <1 mois)

Le type d'embauche est également fortement corrélé avec l'âge. En effet, si **seuls 1/3 des recrutements longs (hors CDD de moins d'1 mois) ont lieu en CDI entre 21 et 25 ans**, ce taux passe à 45% entre 30 et 45 ans, pour ensuite redescendre à 37% pour les 56-60 ans.

Source : URSSAF - Déclaration unique d'embauche 2012

Les jeunes et les seniors plus souvent à temps partiel



Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

L'âge des actifs, au-delà d'avoir un impact sur les contrats de travail, a aussi une influence sur le temps de travail. **Le temps partiel est surtout présent chez les jeunes (moins de 24 ans) et chez les seniors.**

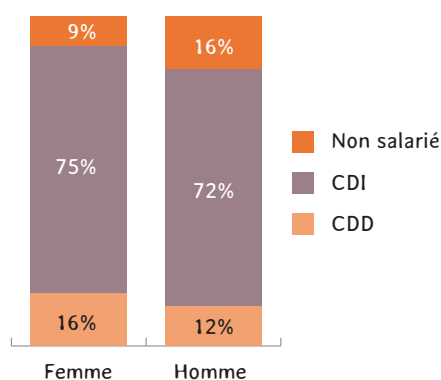
A la fin de la carrière professionnelle, le temps partiel augmente même très fortement pour atteindre plus de 40% chez les plus de 62 ans.

CONDITIONS D'EMPLOI DES ACTIFS BRETONS

Les femmes plus souvent salariées et en CDD

Les conditions d'emploi varient selon le secteur d'activité et les métiers, mais également selon le profil sociodémographique des actifs. Les femmes et les hommes connaissent des conditions d'emploi très différentes.

Contrat de travail selon le genre



Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

Tout d'abord, **les hommes sont beaucoup plus souvent non-salariés que les femmes** (16% contre 9%). Ces dernières exercent moins souvent leur activité professionnelle en tant que chef d'entreprise. Mais parmi les salariés, une différence existe également entre femmes et hommes. **Les femmes salariées travaillent en CDD dans 16% des cas, contre 12% chez les hommes.** A noter que ce constat est plus accentué qu'au niveau national où les femmes travaillent légèrement moins en CDD.

Les différences observées se retrouvent également dans les embauches : les bretonnes sont, en effet, moins souvent recrutées en CDI que les bretons (parmi les embauches longues, 34% de CDI pour les femmes et 41% pour les hommes). Cet écart est resté stable entre 2008 et 2012.

A noter que cette situation n'a pas évolué depuis 1999, les femmes et les hommes connaissant une évolution similaire de leurs conditions d'emploi et des modes de recrutement.

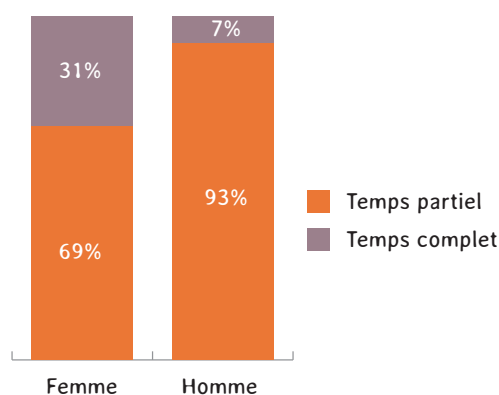
Une légère progression du temps plein pour les femmes

De façon encore plus marquée que pour le type de contrat de travail, le temps de travail est très fortement impacté par le genre.

Ainsi, **31% des femmes sont employées à temps partiel, contre 7% des hommes.** En effet, les femmes exercent dans des secteurs fortement marqués par le temps partiel (aide à domicile, propreté, secteur sanitaire et social et secteur tertiaire...).

Le temps plein a progressé chez les femmes depuis 1999, passant de 65% à 69% actuellement. La nature subie ou non du temps partiel reste difficile à mesurer.

Temps de travail selon le genre



Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - Traitement GREF Bretagne

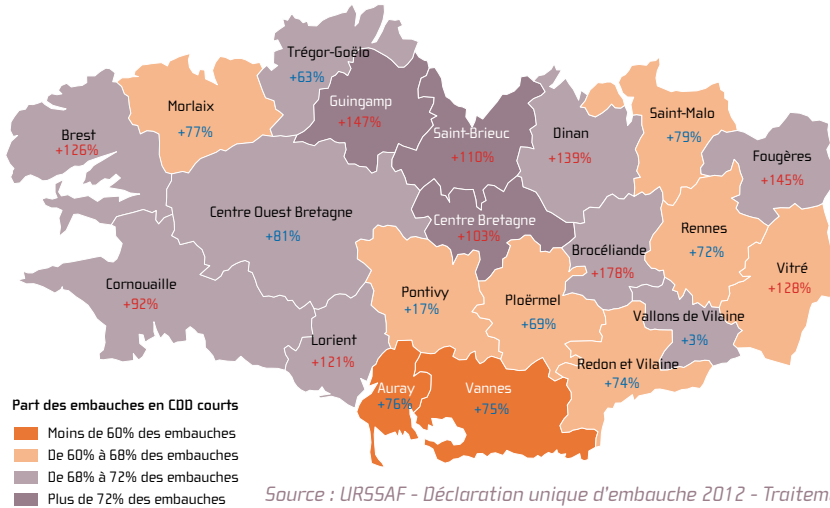
CONDITIONS D'EMPLOI DES ACTIFS BRETONS

ZOOM

Evolution des embauches dans les territoires bretons

Au niveau régional, les embauches en CDI se sont maintenues ces dernières années. Dans le même temps, les recrutements pour contrats courts ont presque doublé. Cependant, des **disparités territoriales fortes** sont à noter sur la question des embauches alors que les conditions d'emploi sont homogènes.

Part des embauches en CDD très courts (< 1 mois) et évolution depuis 2004



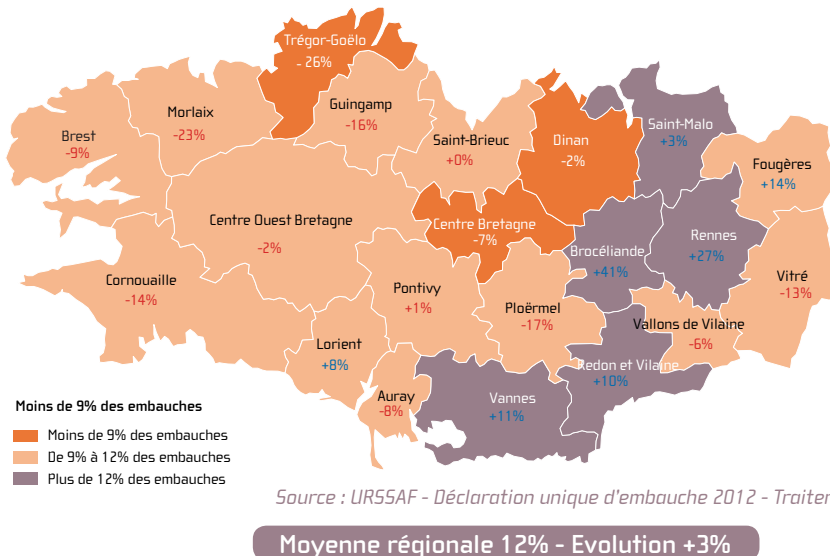
Cette carte présente la part des embauches en CDD court (< 1 mois) dans les embauches par pays, ainsi que l'évolution du volume d'embauches en CDD court de 2004 à 2012.

Exemple : En 2012 dans le pays de Vannes, moins de 60% des embauches se font en CDD de moins d'1 mois (contre 68% en moyenne dans la région). Entre 2004 et 2012, le nombre d'embauches en CDD de moins d'1 mois a augmenté de 75% (inférieur à la moyenne régionale de +91%).

Moyenne régionale 68% - Evolution +91%

Les pays de Vannes et d'Auray présentent de faibles taux d'embauches en CDD courts par rapport à la moyenne régionale. De plus, ce type de recrutement a moins progressé dans ces territoires que dans le reste du territoire breton. Les pays de Guingamp, Saint-Brieuc et de Centre Bretagne sont dans une situation inverse : ils connaissent une présence forte des embauches pour contrats de moins d'1 mois et ont vu ce phénomène fortement progresser depuis 2004. Dans ces territoires, ce type d'embauche a fait plus que doubler en 8 ans.

Part des embauches en CDI et évolution depuis 2004



Cette carte présente la part des embauches en CDI dans les embauches par pays, ainsi que l'évolution du volume d'embauches en CDI de 2004 à 2012.

Exemple : Dans le pays de Trégor-Goëlo, moins de 9% des embauches se font en CDI en 2012 (contre 12% en moyenne dans la région). Entre 2004 et 2012, le nombre d'embauches en CDI a baissé de 26% (au niveau régional, il augmentait de 3%).

Moyenne régionale 12% - Evolution +3%

Les 5 pays dans lesquels les embauches en CDI sont les plus nombreuses sont situés à l'ouest de la Bretagne : Vannes, Redon, Brocéliande, Rennes et Saint-Malo. Non seulement, le taux de CDI dans les recrutements est élevé dans ces pays (par rapport à la moyenne bretonne), mais il a augmenté fortement depuis 2004. Les pays de Trégor-Goëlo, Centre Bretagne et Dinan sont dans une situation contraire, avec un faible nombre d'embauches en CDI qui baisse depuis 2004.